



Magazine d'informations municipales
N°08 | SEPTEMBRE 2024

SOBEL ÂGE

**L'EMBELLISSEMENT
DE LA PLACE FOCH SE POURSUIT**
Un point sur les travaux.....P4



SOMMAIRE



EDITO

Chères Audomaroises, Chers Audomarois,

Après un été particulièrement joyeux dans notre Ville marqué par le passage de la flamme olympique, de nombreux concerts, plusieurs festivals, le retour de faubourg plage, les 80 ans de la Libération, et de grands événements populaires comme le cortège nautique, la rentrée a été assombrie par l'incendie dévastateur qui a ravagé une grande partie de l'église de l'Immaculée-Conception : la cathédrale de nos Faubourgs.

Les images du sinistre, dans une église que nous avons rénovée totalement entre 2015 et 2018 afin d'éviter sa disparition, nous ont tous profondément affectés et ont généré une immense émotion bien au-delà de notre commune.

Désormais, notre énergie est mobilisée sur l'avenir, avec les démarches engagées immédiatement pour sécuriser le bâtiment et d'ores et déjà envisager sa reconstruction.

C'est avec la même énergie que nous poursuivons la transformation de notre ville et l'amélioration du cadre de vie des Audomaroises et des Audomarois. Dans les pages de votre magazine, vous pourrez ainsi constater la poursuite des travaux d'embellissement de la place Foch qui touchent progressivement à leur fin. Un espace public dont les aménagements offrent davantage de place à la nature, des bancs en plus grand nombre, des déplacements piétons et vélos plus sûrs, des trottoirs et des terrasses plus vastes. Les dernières phases de ce grand projet engagé en 2014, qui aura permis de repenser complètement notre centre-ville depuis les rues Louis Martel et des Clouteries, en passant par les places Pierre Bonhomme et Victor Hugo, sera définitivement terminé en 2025. Il permettra ainsi à Saint-Omer de continuer de rayonner.

Un rayonnement de notre Ville également permis par le dynamisme de ses structures culturelles. Ainsi, le travail remarquable des équipes du Musée Sandelin, permettront dans les prochaines semaines l'organisation d'une prestigieuse exposition consacrée à François CHIFFLART et menée en partenariat avec la Maison Victor Hugo à Paris. L'occasion de revenir dans ce SO Bel Age, sur le destin de ce grand artiste Audomarois.

La rentrée sera également l'occasion de renouer avec les activités sportives, culturelles et de loisirs proposées par nos associations et de préparer votre programme de la semaine bleue, qui vous offrira une nouvelle fois de nombreux événements.

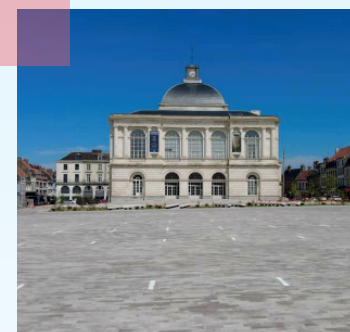
Je vous souhaite une bonne lecture et une bonne rentrée dans notre belle ville.



François DECOSTER

Maire de Saint-Omer

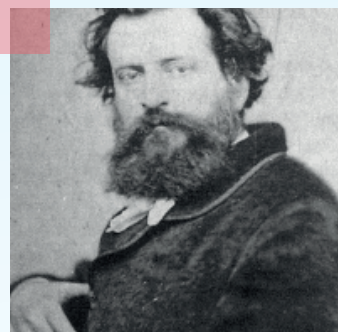
Président du Centre Communal d'Action Sociale



P.4
CADRE DE VIE



P.5
LA FLAMME À SAINT-OMER



P.6 & 7
CULTURE



P. 8
LA SEMAINE BLEUE



P.9 & 10
PRÉVENTION



P.11
ENGAGEMENT ASSOCIATIF



P.12
AGENDA

SO BEL AGE

Adresse :

Mairie de Saint-Omer
16 rue du Saint-Sépulcre - CS20326 - 62505 Saint-Omer Cedex

Directeur de la Publication : François Decoster

Conception graphique : Service Communication de la Ville de Saint-Omer

Mise en page : Service Communication de la Ville de Saint-Omer

Impression : Nord Imprim

Imprimé sur papier recyclé avec des encres à base végétale

Tirage : 2800 exemplaires.

Dépôt légal à parution

ISSN 2804-4428

©Ville de Saint-Omer



RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE FOCH

Les travaux d'embellissement de la place Foch prennent fin, marquant ainsi l'achèvement du projet des 3 places. Vous pouvez désormais apprécier les nouveaux aménagements, qui visent à faciliter la circulation et rendre le cadre de vie plus agréable pour tous. Transformée et embellie, la place représente un véritable lieu de convivialité et de bien-être au cœur de notre ville.

DES ESPACES PLUS ACCESSIBLES

La place Foch a été pensée pour devenir un lieu de promenade agréable. Les trottoirs ont été élargis pour vous permettre de vous promener à pied en toute tranquillité. Que ce soit pour flâner lors du marché hebdomadaire ou pour faire votre shopping chez les commerçants du centre-ville, vous apprécierez ces nouveaux espaces élargis. Pour rendre la place accessible à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite, elle a été aménagée de plain-pied. Cette configuration permet à chacun de se déplacer aisément et de profiter pleinement des nouvelles installations.

DES BANCs POUR SE REPOSER

De nombreux bancs ont été installés autour et sur la place. Ils sont une invitation à vous octroyer une pause et à profiter du nouveau cadre embelli. Que ce soit pour lire un livre, discuter avec des amis ou simplement profiter de cet espace, les bancs sont présents pour vous offrir des moments de détente.



CADRE DE VIE



UNE PLACE VÉGÉTALISÉE

La place Foch sera bientôt ornée de nombreuses plantations qui apporteront de la verdure et de la fraîcheur. Les végétations sélectionnées avec soin créeront une ambiance naturelle et apaisante. Ce cadre plus vert sera non seulement agréable à l'œil, mais aussi bénéfique pour l'environnement, en contribuant à la qualité de l'air et au bien-être des habitants.



DES PLACES DE STATIONNEMENT MAINTENUES

Le stationnement sur la place est maintenu, et une place est réservée aux personnes en situation de handicap. Cette attention vise à garantir que chacun puisse profiter pleinement des nouvelles installations de la place Foch. Pour soutenir les commerçants de proximité et favoriser les achats rapides, des places de stationnement SO ! Park & Shop sont présentes, limitées à 45 minutes. Elles permettent de se garer facilement pour faire des courses rapides chez les commerçants de proximité, améliorant ainsi l'accessibilité et la convivialité du commerce local.

LA FLAMME OLYMPIQUE EST PASSÉE PAR SAINT-OMER !

UNE NUIT POUR S'ÉCHAUFFER...

Le mardi 2 juillet, la ville de Saint-Omer a célébré l'arrivée de la flamme olympique avec une soirée mémorable qui a attiré des centaines d'habitants. Une danse sur le thème des Jeux olympiques a été réalisée sur la place Victor Hugo par les élèves des écoles primaires, et un concert de l'Orchestre d'Harmonie de Saint-Omer a agrémenté l'événement.

La soirée s'est poursuivie au vélodrome de Saint-Omer, où des porteurs de flamme audomarois, Sabine Mathieu, Fabien Lacherie et Léa Leclercq, ont été honorés. Ensemble, ils ont allumé leurs flambeaux. Accompagnés des associations sportives locales, ils ont ensuite rejoint la place Foch en suivant le parcours inverse de celui que la flamme olympique allait emprunter le lendemain. La soirée s'est conclue par l'allumage d'une vasque sur la place Foch, clôturant ainsi en beauté les célébrations.



...POUR LE GRAND JOUR !

Le mercredi 3 juillet, le rendez-vous était fixé sur le terre-plein central fraîchement rénové de la place Foch. Dès 9h30, des centaines de spectateurs s'étaient rassemblés le long du parcours pour assister à cet événement historique.

Dorine Caboche, infirmière et coordinatrice en dons d'organes, ainsi que boxeuse au club de Calonne-Ricouart, a été la première à s'élancer vers la place Victor Hugo. Elle a ensuite passé le flambeau à Marcelo Ferioli, ingénieur chez ArcelorMittal à Dunkerque, où la torche ayant parcouru le pays a été fabriquée.

Sur le parvis de la Cathédrale, Émilie Bertrand, une Dunkerquoise passionnée de sport et employée chez ArcelorMittal, a pris le relais. Pour clore ce passage de la flamme à Saint-Omer, une des personnalités régionales les plus emblématiques de l'olympisme a été choisie : Éric Srecki. Né à Béthune, cet escrimeur est l'un des plus grands visages de l'escrime française. Il a participé à quatre Jeux Olympiques : Séoul en 1988, Barcelone en 1992, Atlanta en 1996 et Sydney en 2000. Il y a remporté quatre médailles, dont deux en or : une par équipes à Séoul et une individuelle à Barcelone. Éric Srecki a fait son entrée au Vélodrome devant un public très nombreux.

La journée s'est poursuivie avec des initiations aux sports olympiques proposées par les associations sportives.



QUI SONT CES AUDOMAROIS QUI ONT PORTÉ LA FLAMME DANS LA RÉGION ?

Sabine Mathieu, passionnée d'athlétisme depuis son plus jeune âge et éducatrice en activités physiques adaptées à la Maison d'Accueil Spécialisée d'Eperlecques et à l'IME Le Lutin des Bleuets à Calais, a porté la flamme à Calais le mercredi 3 juillet et l'a transmise à Loïc, un résident polyhandicapé d'Eperlecques.

Fabien Lacherie, employé à Auchan Saint-Omer depuis une vingtaine d'année. Passionné de course à pied, il soutient plusieurs associations. Il a porté la Flamme le

3 juillet à proximité du Louvre Lens, où était également présent Laurent Pecqueur, un autre audomarois.

Léa Leclercq est à l'origine des «Délices de Léa» avec ses parents à Seninghem. Ils militent pour l'épanouissement professionnel des personnes en situation de handicap. Atteinte du syndrome PACS21, une maladie rare, Léa s'épanouit dans divers sports (ski, vélo, piscine, etc.). Elle a porté la flamme dans l'Aisne le 17 juillet.





FRANÇOIS-NICOLAS CHIFFLART (1825-1901)

François Chiffart est un peintre et graveur plein de fougue, mais en décalage avec le goût de la majorité de ses contemporains. Il trouva en Victor Hugo un admirateur et un soutien essentiel à plusieurs moments de son existence. Face à l'absence de commandes en peinture, il trouva refuge dans la gravure où il s'illustra à la fois par son œuvre personnelle et variée, et par quelques illustrations d'ouvrages particulièrement remarquables. Il n'abandonna toutefois jamais la peinture, bien qu'il semble n'avoir pratiquement rien vendu de son vivant. De fait, son atelier était rempli de 260 toiles à son décès.



Séjour romain (1852-1856)

A partir du séjour à Rome émerge un aspect de la personnalité de Chiffart qui explique en bonne partie sa carrière pour le moins compliquée : une indépendance très forte et un repli sur soi lié à une probable dépression. De fait, il enfreint largement les règles de l'Académie, au point d'avoir failli achever son séjour de manière prématurée. Il s'y lia toutefois avec l'immense sculpteur Jean-Baptiste Carpeau et le buriniste Joseph Soumy. Ce séjour exerça également une influence décisive sur son style, avec une influence très nette de certains artistes italiens, au premier rang desquels se trouve Michel-Ange.

Une brève carrière (1857-1866)

Chiffart rentre à Paris à 32 ans, en mai 1857. Son dernier envoi, Zénobie précipitée dans l'Araxe, n'est pas acheté par l'Académie, contrairement à l'usage, ce qui rend la situation matérielle de l'artiste difficile. Cette situation perdure une bonne partie de sa vie. Chiffart étant toujours resté plus ou moins miséreux.

Un événement important est la fondation par son beau-frère, Alfred Cadart, d'un atelier de gravure. Celui-ci se lance en publiant des reproductions d'œuvres de Chiffart en grandes dimensions. On y trouve les deux premières eaux-fortes directement réalisées par lui. Un exemplaire est envoyé à Victor Hugo, qui l'apprécie.

Chiffart essaie de s'insérer dans la vie artistique officielle et expose aux Salons de 1859 à 1866. Ses deux premiers envois sont remarqués et très appréciés par une petite partie de la critique. Baudelaire remarque notamment les Faust. Le Salon de 1863 accueille trois tableaux (David vainqueur), dont l'un est une toile gigantesque. Il s'agit de trois scènes antiques de combats ou de massacres, qui constituent un de ses thèmes récurrents. Face à l'absence de commandes, Chiffart finit par essayer de se plier au goût de l'époque, mais tombe dans une banalité ennuyeuse.



Le passage à la gravure (1865-1870)

C'est en 1865 que Chiffart rentre dans le monde de la gravure avec un premier recueil de gravures tout à fait étonnantes. Elles n'offrent pas le fini auquel l'on est habitué à l'époque. Certaines prennent même volontairement l'aspect d'esquisses dessinées. On y retrouve tout ce qui fait le style de Chiffart : une grande diversité de sujets, mais des scènes généralement fortes voire violentes, beaucoup d'allégories, des personnages en tension, souvent dotés de musculatures très saillantes, un trait sec, etc.

En 1867, Chiffart est sollicité par l'éditeur belge Albert Lacroix et Hetzel pour travailler sur Les Travailleurs de la mer. Hugo le reçoit à Guernesay l'année suivante deux semaines durant pour discuter des illustrations, ayant des idées assez précises de ce qu'il souhaite. Cet épisode est un des meilleurs moments de la vie Chiffart, qui voue un véritable culte à Hugo, qu'il admire à la fois comme auteur et pour ses positions politiques. L'ouvrage paraît en 1869. Chiffart ne fournit que les dessins, les gravures étant réalisées par des professionnels. Il se montre très insatisfait du résultat contrairement à Hugo. Il accepte pourtant une autre commande l'année suivante, La chanson de Roland. Cette fois, Chiffart grave directement. La livraison est retardée par la guerre de 1870 et l'éditeur, pas totalement satisfait, fait retravailler les planches de cuivre par le graveur Foulquier. Chiffart le vit d'autant plus mal, que le nom de Foulquier figure sur l'édition. Ces désaccords entre artiste et éditeur confirment la vision très personnelle que Chiffart a de la gravure, loin du lèche recherché par les éditeurs de beaux-livres.



Une fin de carrière difficile

Chiffart est durement marqué par le siège de Paris et la Commune. Il s'installe quelques années à Arras où il trouve la stabilité grâce à plusieurs mécènes. Cette situation le gêne toutefois et il regagne Paris en 1875. Malgré sa situation matérielle difficile, il demeure très productif. Il publie un deuxième recueil d'improvisations en 1876 sous le titre de Caprices, folies, travers, eaux-fortes, improvisations. Il se représente de manière répétitive en proie à ses obsessions et ses tourments. La publication des 18 eaux-fortes est confiée à sa sœur Célonie (son beau-frère est alors décédé).

A cette époque, Chiffart grave aussi ponctuellement pour la presse et participe à divers projets collectifs, notamment pour illustrer des œuvres de Hugo.

A son décès, en 1901, après plusieurs mois d'agonie, son atelier est rempli de 260 peintures sur toiles, bois ou porcelaine, de dessins et d'eaux-fortes.



LA SEMAINE BLEUE EST DE RETOUR !

Cette année le traditionnel repas des aînés aura lieu le dimanche 13 octobre 2024. Inscrivez-vous en remplissant le coupon en dernière page de ce magazine

La semaine bleue débutera dès le :

Lundi 7 octobre 2024

15H00 - Salle Vauban : 5€50
Spectacle Métronome

« Les années 80 en folie »

Sur inscription

Mardi 8 octobre 2024

14H00 - Ociné : 5€50
Séance de Cinéma

« Et maintenant »

Comédie de Lucien Jean Baptiste avec Isabelle Nanty, Gérard Darmon et Lucien Jean-Baptiste.

Brutalement licencié à 58 ans, Alain décide de monter sa propre société pour se prouver et prouver au monde qu'il n'est pas devenu inutile. Embarquant dans son improbable projet Véronique son ancienne collègue bloquée depuis des années dans la dépression et Jean-Pierre Savarin un animateur de jeu télévisé sur le retour, il s'attaque au secteur qu'il pense être le plus porteur : la garde d'enfants.

Mercredi 9 octobre 2024

Loto

Chapelle Saint-Jean - Gratuit

Le mercredi 9 octobre à partir de 14h30 est organisé un moment de convivialité intergénérationnel au cœur de la Chapelle Saint-Jean. En partenariat avec l'EHPAD Saint-Jean, l'EHPAD Arpavie Stenhui. Cet événement est entièrement gratuit. Venez passer un moment festif avec vos petits-enfants.

Sur inscription



Jeudi 10 octobre 2024

Concours de Cartes (à confirmer)

14h00 - Résidence Autonomie des Maraîchers - Tarif 5€50
Sur inscription

INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS

Permanence dans le hall du Théâtre Le Moulin à Café

Le mardi 1^{er} octobre 2024 de 9h00 à 12h00

Pour tout renseignement :

Amélie FLANDRIN au 03 21 38 92 21

Vendredi 11 octobre 2024

14h00 - Théâtre de Saint-Omer
« Moulin à café » - 6€00

Tour de chant autour de l'œuvre patoisante de Gabriel Barbier, dit Gabar avec le trio Gabar « les lunaïsiens »

En octobre 2022, Jeanne-Marie Barbier a fait don des textes, dessins, coupures de journaux de son mari Gabriel Barbier au service des archives de la Bibliothèque d'Agglomération du Pays de St-Omer (BAPSO), où ils peuvent désormais être consultés par tous. Un fonds d'une valeur culturelle inestimable qui raconte 40 ans de vie locale, synthèse de l'histoire associative audomaroise, du patois et du marais. Eun na pour sin nez, s'bouque, ses yux, ses oreilles, Acoute cha d'ichi, mais quo qui s'passe incor, Adèle ? Ch'est la foire ! Nougat, pralines, gaufes, pain d'épiche, barpe à papa, Quo qu'ch'est qu'tout cha ! Ch'est la foire ! (...) Cha étincelle, cha brile, ch'est plein d'couleurs. Viens chi, Marie, in va guincher avec caleur Ch'est la foire

Sur inscription

Lundi 14 octobre 2024

Chorale et danse

14H30 - Salle Acremant - Gratuit
avec le club Bien Vieillir



Mardi 15 octobre 2024

Escapade en trike

Chemin Boteman - A partir de 14h00 - Gratuit

Ce vélo accessible à tous. Chacun, à son rythme, peut pratiquer cette discipline, et ce, en fonction des capacités physiques de tous.

Alors venez-vous initier au TRIKE le temps d'une balade au cœur des Marais de Saint-Omer.

Sur inscription



PRÉVENTION SUR LES INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE

PRÉVENTION Intoxications au monoxyde de carbone



INFORMEZ-VOUS sur solidarites-sante.gouv.fr
APPELEZ LES SECOURS en cas de suspicion en composant le 15, le 18 ou le 112 (114 : personnes malentendantes)



Faites vérifier le bon état de marche de votre installation de chauffage



Respectez les consignes d'utilisation des appareils à combustion, ne les utilisez pas en continu



Veillez à une aération et une ventilation correctes, ne bouchez pas les entrées d'air de votre logement

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz incolore, inodore, toxique et potentiellement mortel qui résulte d'une combustion incomplète, et ce quel que soit le combustible utilisé : bois, butane, charbon, essence, fuel, gaz naturel, pétrole, propane. Il diffuse très vite dans l'environnement. Chaque année, ce gaz toxique est responsable d'une centaine de décès en France.

En cas de suspicion d'intoxication, aérez immédiatement les locaux, arrêtez si possible les appareils à combustion, évacuez les locaux et appelez les secours en composant le 15, le 18 ou le 112 (et le 114 pour les personnes malentendantes).

Les maux de tête sont les symptômes les plus fréquents, ainsi que les vertiges ou une sensation de faiblesse musculaire. Les troubles digestifs (nausées, vomissements sans diarrhée, douleurs abdominales) peuvent être particulièrement trompeurs.

AVANT CHAQUE HIVER :

- Faites vérifier vos installations par un professionnel qualifié : chaudières, chauffe-eau, cheminées, inserts, poêles
- Faites effectuer un ramonage mécanique de vos conduits et cheminées au moins une fois par an

PENDANT TOUT L'HIVER :

- Aérez votre logement
- Ne bouchez jamais les entrées d'air
- Respectez les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées dans le mode d'emploi par le fabricant

EN PÉRIODE DE GRANDS FROIDS :

- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc...
- N'utilisez pas les chauffages d'appoint en continu. Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence
- Si vous venez d'acquérir ou d'installer un nouvel appareil de chauffage, veillez à vous assurer auprès d'un professionnel qualifié de la bonne installation et du bon fonctionnement de l'appareil avant sa mise en service

PRÉVENTION SUR LE DÉMARCHAGE À DOMICILE

QUE FAIRE SI ...

Vous avez signé, et vous avez changé d'avis ?

En cas de démarchage à domicile, vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours. Pour l'exercer, il suffit de renvoyer au nouveau fournisseur d'énergie, en lettre recommandée avec accusé de réception, le bordereau de rétractation joint à votre contrat.

Vous ne pensiez pas avoir signé de contrat, mais vous recevez un courrier vous informant que votre contrat actuel est résilié et remplacé par un autre ?

Contestez immédiatement ce nouveau contrat auprès du service client de chaque opérateur, expliquez avoir été victime d'une fraude et réclamez le rétablissement de votre contrat initial.

Vous pouvez également vous rapprocher du CCAS en cas de doute.

Bon nombre d'audomarois reçoivent régulièrement chez eux la visite de démarcheurs leur proposant de changer de fournisseur d'énergie (électricité et gaz) pour des tarifs plus avantageux. Certains de ces démarcheurs, payés au résultat, recourent à des stratagèmes frauduleux pour obtenir une signature avec parfois une fausse carte EDF, ENGIE ou même ENEDIS. Ces démarcheurs peuvent avancer les faits suivants :

«Pouvez-vous signer ici ? c'est pour prouver à mon patron que je suis bien passé chez vous, ça n'engage à rien !»

ATTENTION : Cette signature sera utilisée pour la souscription d'un nouveau contrat d'énergie et la résiliation de votre contrat actuel. De plus, certains commerciaux peuvent vous faire souscrire à des assurances dépannages (gaz ou élec) sans votre consentement. La facture peut vite grimper !

CONSEIL : Ne signez jamais sans lire de contrat.

«Je viens de la part d'ENGIE OU Je représente votre fournisseur»

ATTENTION : Généralement il n'y a aucun lien avec EDF et il s'agit du démarchage d'un concurrent.

CONSEIL : EDF, ENGIE ou autres n'envoient aucun agent sur place pour du démarchage commercial.

«Je viens vérifier si vous êtes éligible à une baisse de tarif, pouvez-vous me montrer une facture ?»

ATTENTION : Il s'agit d'un prétexte pour consulter votre facture et relever le numéro PDL (Point De Livraison). Le démarcheur n'a besoin que de ce numéro pour établir un nouveau contrat à votre nom et vous faire changer d'opérateur. Il n'a même pas besoin du RIB.

CONSEIL : Ne communiquez ce numéro que si vous êtes décidé de changer de fournisseur d'énergie. De même, ne laissez pas le démarcheur accéder à votre compteur si vous ne souhaitez pas changer de fournisseur d'énergie.

Dispositif d'appui à la coordination

Le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) Passerelles Santé ABC est un point d'entrée unique et gratuit pour les usagers et professionnels qui font face à des personnes en situation de santé et de vie complexes. Il intervient auprès de toute personne, quels que soient son âge ou sa pathologie. Le dispositif s'étend sur 214 communes des territoires de l'Audomarois, du Boulonnais et du Calais.



Le DAC Passerelles Santé ABC est composé d'une équipe pluriprofessionnelle et assure trois missions principales :

- L'information, la mise en relation et l'orientation des professionnels et des usagers vers les ressources adaptées
- La coordination du parcours sanitaire et social complexe de l'utilisateur et de son entourage : une évaluation multidimensionnelle des besoins est réalisée par notre équipe et un plan d'action est défini au regard des besoins identifiés
- La coordination territoriale : structuration des parcours de santé, observation des ruptures dans les parcours de santé et de vie.

Le DAC Passerelles Santé ABC est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30. Pour toute nouvelle demande de prise en charge, vous pouvez contacter le 03 21 19 32 60 ou écrire à l'adresse mail suivante : contact@passerelles-sante-abc.fr.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à consulter le site internet : <https://passerelles-sante-abc.fr/>.



LES COLIS DE NOËL

Chaque fin d'année, le Centre Communal d'Action Sociale offre un panier garni aux Audomarois de plus de 67 ans.

Comment l'obtenir ?
Rien de plus simple !
Si vous êtes concerné,
vous trouverez dans ce magazine
un coupon-réponse.

- 1 Le feuillet blanc est à retourner complété avant le vendredi 11 octobre 2024.
- 2 Le feuillet rose est à conserver et à remettre le jour du retrait des colis, le mardi 17 décembre ou le mercredi 18 décembre, selon le lieu choisi.
- 3 Pour la bonne organisation, merci de respecter, dans la mesure du possible, le lieu coché.



ENGAGEMENT ASSOCIATIF

RENCONTRE AVEC DOMINIQUE HOUZET RÉFÉRENTE DU NORD POUR L'ASSOCIATION « VIVRE AVEC UNE NMP* »



Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Dominique Houzet. J'ai rejoint l'association «Vivre avec une NMP» après que mon petit frère a été diagnostiqué avec cette maladie il y a cinq ans. En tant que journaliste, il s'était beaucoup investi dans l'association, notamment pour faire connaître la maladie. Malheureusement, il est décédé. Après sa disparition, j'ai ressenti le besoin de m'impliquer et de me rendre utile à mon tour. J'ai voulu poursuivre le combat de mon frère. J'ai d'abord fait un don financier, mais je ne voulais pas m'arrêter là. Je suis devenue la première personne à rejoindre l'association en tant qu'accompagnante d'un patient décédé. Aujourd'hui, je suis la référente de l'association dans le Nord-Pas-de-Calais, où il n'y avait pas d'antenne, et je m'engage particulièrement dans le développement de la campagne «Septembre Rouge». C'est d'ailleurs comme ça, que le Moulin à Café, place Foch, a été illuminé en rouge en septembre 2023.

Pouvez-vous présenter l'association ?

Créée en octobre 2021, «Vivre avec une NMP» est une association française dédiée à soutenir les personnes atteintes de néoplasies myéloprolifératives* (NMP). Elle offre des ressources, des informations, et un accompagnement aux patients et à leurs proches. L'association vise à améliorer la qualité de vie des personnes concernées en les aidant à mieux comprendre leur maladie, en facilitant les échanges entre patients, et en promouvant la recherche sur les NMP.

Qu'est-ce qu'une NMP ?

Les néoplasies myéloprolifératives sont un groupe de maladies rares du sang où la moelle osseuse produit de manière excessive un ou plusieurs types de cellules sanguines (globules rouges, globules blancs, ou plaquettes). Cela peut entraîner un épaissement du sang, des risques accrus de caillots, et parfois évoluer en leucémie.

Quelles actions proposez-vous ?

L'association «Vivre avec une NMP» soutient les personnes atteintes de néoplasies myéloprolifératives et leurs proches en diffusant des informations claires sur les NMP, en sensibilisant le public et les professionnels de santé. Elle offre un accompagnement personnalisé, des groupes de parole et un soutien psychologique. Elle organise des conférences, journées d'information et ateliers pour favoriser les échanges. Elle représente les patients auprès des autorités pour améliorer leur prise en charge et finance des projets de recherche pour mieux comprendre les NMP et développer de nouveaux traitements.

En quoi consiste l'action Septembre Rouge ?

Septembre Rouge est une campagne de sensibilisation dédiée aux cancers du sang, en particulier à ceux liés à des maladies comme les néoplasies myéloprolifératives. L'objectif est d'informer le public sur ces cancers, de promouvoir le dépistage précoce, et de soutenir les patients touchés par ces maladies. Cette campagne met l'accent sur l'importance de la recherche et de la prévention des cancers du sang. Le mois de septembre est souvent utilisé pour diverses campagnes de sensibilisation liées aux maladies, et «Septembre Rouge» se concentre spécifiquement sur ces pathologies hématologiques.

Comment aider l'association ?

Pour aider l'association «Vivre avec une NMP», vous pouvez faire un don pour soutenir la recherche, participer aux événements comme Septembre Rouge, partager les informations et en parler autour de soi.

Comment vous contacter ?

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur www.vivreavecunemp.com et me contacter par email : dominique59.vivreavecunemp@gmail.com

INSCRIPTION

Repas des aînés

Pour les personnes nées en 1957 et avant

DIMANCHE 13 OCTOBRE 2024

À LA SALLE VAUBAN | 12h30

Traiteur : L'atelier des Saveurs

Organisation de la journée

- 11h30 : prise en charge des aînés aux différents arrêts dans la ville
- 18h30 : fin du repas

Coupon réponse à compléter
recto/verso et à retourner
impérativement

pour le lundi 30 septembre



Repas des aînés

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Date de naissance :

Conjoint si accompagnant :

.....

Date de naissance :

Tél. (obligatoire) :

.....

Si vous souhaitez que votre compagne ou compagnon soit présent, merci d'accompagner votre coupon d'inscription par un don au CCAS.





AGENDA

RASSEMBLEMENT DE VÉHICULES VINTAGE ET DE PRESTIGE

Dimanche 29 septembre

10h à 12h | Place Foch
avec le C4A

VOYAGE AU CŒUR DU SEIN

Jeudi 3 octobre

10h à 18h | Place Foch
avec la CPAM

Installation artistico-médicale proposant aux spectateurs un voyage unique à l'intérieur d'un sein. L'objectif de cette oeuvre et de sensibiliser au dépistage du cancer du sein.

SOIRÉE MARAÎCHÈRE

Mardi 15 octobre

19h | Résidence autonomie des maraîchers

CABARET BAROQUE - CIE DK59 & LE STAGIONI

Dimanche 1^{er} décembre

17h | Théâtre de Saint-Omer | Durée : 1h
Tarif Fidelio sur présentation de la carte UBA : Entre 6€ et 9€ selon catégorie de place choisie

FLORALIA - KYRIE KRISTMANSON

Vendredi 6 décembre

19h | Théâtre de Saint-Omer | Durée : 1h
Tarif Fidelio sur présentation de la carte UBA : Entre 6€ et 9€ selon catégorie de place choisie

BEAUTÉ BARBARE - LES MUSICIENS DE SAINT-JULIEN

Samedi 14 décembre

18h | Théâtre de Saint-Omer | Durée : 1h20
Tarif Fidelio sur présentation de la carte UBA :
Entre 6€ et 9€ selon catégorie de place choisie

EXPOSITION «MATIÈRES»

Jusqu'au 29 décembre

Musée Sandelin

Lieu de ramassage

À COCHER

- ☐ 1. Rue Edouard Devaux
(face au n° 12)
- ☐ 2. Boulevard de Strasbourg
(Auberge du Bachelin)
- ☐ 3. Boulevard de Strasbourg
(Anciennement Fréalles)
- ☐ 4. Place Perpignan
- ☐ 5. Bvd Pierre Guillain
(face caserne CRS 16)
- ☐ 6. Bvd Vauban
(face à l'entrée du Jardin Public)
- ☐ 7. Av. Charles de Gaulle
(Abribus Ibis Budget)
- ☐ 8. Rue Saint-Exupéry,
(Foyer Roger Merlier)
- ☐ 9. Rue Claudine Darras
(Résidence ARPAVIE)
- ☐ 10. Ecluse du Haut-Pont
- ☐ 11. Place Pierre Dupont
- ☐ 12. Place de la Ghière
(Haut-Pont)
- ☐ 13. Pont de Saint-Momelin
- ☐ 14. Route de Clairmarais,
(Abri Bus Mathilde)
- ☐ 15. Chemin Cordier
- ☐ 16. Rue Saint-Martin (au 3D)
- ☐ 17. Place Alfred Gilliers (Lyzel)

Coupon réponse à compléter
recto/verso et à retourner au CCAS
(5 rue des Carmes)
ou le déposer dans la boîte aux lettres

